

Gazole Non Routier

L'UNICEM demande l'annulation de la suppression du GNR

L'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM) soutient et appuie la demande de ses organisations professionnelles consœurs - CAPEB, FFB, FNTP et CNATP - de maintenir le Gazole Non Routier (GNR) en raison de la situation économique aggravée par les incertitudes entourant l'évolution des contextes sanitaire et économique.

L'UNICEM alerte une nouvelle fois sur les conséquences pour la profession de la suppression du tarif réduit de taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE) sur le gazole non routier (GNR).

Acteurs engagés et reconnus pour leurs actions en faveur de la préservation de la biodiversité, de l'approvisionnement en circuit court des chantiers de construction et de la réduction de l'empreinte carbone, les adhérents de l'UNICEM ont conscience que l'interdiction au 1^{er} juillet prochain du GNR est destinée à encourager les industries à « verdir » la motorisation des engins de chantiers. Or, cette évolution reste encore marginale, voire impossible à mettre en œuvre. En effet, les solutions « vertes », censées favoriser l'évolution des usages au sein du secteur, n'existent tout simplement pas à l'heure actuelle : cette offre est inexistante dans les catalogues des principaux fabricants internationaux.

En conséquence, ce changement de réglementation se traduira à court terme par une augmentation de leurs coûts sans réel moyen d'y échapper.

Pour les industries de carrières et matériaux de construction, composées à 90 % de PME et TPE, l'augmentation du prix du carburant sera extrêmement lourde à supporter financièrement après une année 2020 marquée par des épisodes répétés de confinement et la mise en place de protocoles liés aux contraintes sanitaires. Le secteur des matériaux a été ainsi très lourdement impacté au premier semestre 2020 (-17 % d'activité). Même s'il s'est ressaisi au second, rattrapant une partie du retard accumulé, il n'a toutefois pas pu combler le plongeon enregistré sur la première moitié de l'année. La production de granulats 2020 a baissé de près de 7 % par rapport à 2019. Celle du béton prêt à l'emploi chutant pour sa part de plus de 9 %.

Les prévisions pour 2021 ne traduisent pas un rattrapage d'activité. Le rebond serait quasi nul et les niveaux d'activité resteraient identiques à ceux de 2020, bien inférieurs à ceux de 2019 : des signaux inquiétants pour les professionnels de la filière. Pour les deux principaux marchés des industries de carrières et de matériaux de construction que sont les travaux publics et le bâtiment, les perspectives pour 2021 suggèrent elles aussi des niveaux d'activité qui, en dépit d'un certain rebond, resteront bien en dessous de ceux de 2019.

Dans les travaux publics, les carnets de commandes tardent à se remplir, notamment côté clientèle publique, et les appels d'offre affichent des baisses de -25 %. Quant au bâtiment, les permis enregistraient encore en janvier des chutes de -16 % pour les logements (en cumul sur les douze derniers mois) et de -19 % pour les locaux d'activité.

Dans le contexte des crises sanitaire et économique, les entreprises adhérentes de l'UNICEM ont tout mis en œuvre pour préserver les emplois au cœur des territoires et maintenir leur outil industriel en fonctionnement pour avoir la capacité de répondre à la demande de leurs clients du BTP et soutenir les efforts du gouvernement en faveur du maintien d'un certain niveau d'activité. Elles ne comprendraient pas le maintien en l'état de la décision de supprimer le GNR, qui viendrait s'ajouter aux incertitudes liées à l'entrée en vigueur dans les prochains mois de la norme RE2020 : des perspectives à même d'assombrir fortement l'avenir de nombreux acteurs du secteur.

Aussi l'UNICEM demande au Gouvernement de faire preuve de bon sens afin de soutenir les entreprises de la filière en maintenant l'utilisation du gazole non routier.

À propos de l'UNICEM :

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierres naturelles, ...), et les fabricants de matériaux de construction, notamment le béton prêt à l'emploi. L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 4000 sites à travers le territoire. La fédération représente 73 % des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires. Pour en savoir plus : www.unicem.fr